L'asbl Rescolm (**Repas Scolaires pour l'enseignement Libre et Communal Marchois**) est une asbl paracommunale dont le cadre a été défini par son Assemblée Générale Constitutive du 12/12/2002. (*)

Le premier exercice social a débuté le 01 janvier 2003.

Son siège social se situe ON, Rue Simon Legrand, 8
B-6900 MARCHE-EN-FAMENNE

... dans les locaux de l'Ecole Communale de On.

Traditionnellement, son président est l'échevin de l'enseignement de la ville de Marche-en-Famenne.

L'association a pour objet, en dehors de tout esprit de lucre, de produire à un même prix et de distribuer à un même prix des repas chauds équilibrés et de qualité à tous les élèves fréquentant les écoles communales ou libres, primaires ou maternelles, implantées sur le territoire de la commune de Marche.

Pour l'heure, Messieurs Didier MARLAIRE et Rémy REMACLE, respectivement directeurs des écoles communales de On et Humain, sont désignés en qualité de délégués à la gestion journalière.

La cuisinière responsable est Mme Vinciane PONCIN.

L'ensemble du personnel est constitué de 5 personnes travaillant à temps partiels ainsi qu'une autre personne assurant uniquement la livraison des repas.

(*) Embryon de l'asbl Rescolm, une organisation relativement empirique et sans statuts bien définis fonctionnait depuis plusieurs années (1989) et fournissait des repas à différentes écoles de l'entité marchoise. (voir onglet historique »)

ASBL Rescolm
Rue Simon Legrand, 8
6900 ON
0471/40.38.58 (cuisinière)
0472/10.15.42 (D.M., délégué à la gestion journalière)
0498/79.61.73 (R.R., délégué à la gestion journalière)